

DIRECTIONS REGIONALES NEWSLETTER N°2





Le personnel de la Direction Régionale (DR) exprime régulièrement ses préoccupations concernant l'emploi, mettant en lumière une baisse de la qualité de certains services des ressources humaines (RH) en matière de gestion des carrières en plus de faibles opportunités d'évolution. En effet, plusieurs collaborateurs ont fait part de leur frustration quant au manque de retour de la part des RH, à l'absence de soutien pour leurs projets professionnels, et au sentiment d'être ignorés dès lors qu'ils candidatent sur un poste.

La **CFE-CGC** a observé que le **service des ressources humaines** chargé des recrutements fait face à un **mécontentement important de la part des collaborateurs**, quel que soit leur niveau hiérarchique. Cette situation entraîne malheureusement une **forme de défiance à son égard**.

La CFE-CGC déplore cette situation tout en reconnaissant les difficultés du service des RH à répondre aux besoins d'évolution de carrière du personnel au niveau régional. Lors de nos visites dans les bureaux, nous avons constaté un nombre significatif de collègues envisageant de quitter l'institution ou ayant déjà quitté la CDC en raison des lacunes concernant l'emploi au niveau régional. Pourtant, il nous semble que la CDC n'a pas déployé tous les efforts nécessaires pour retenir son personnel qualifié, ce qui est regrettable.





La CFE-CGC réaffirme l'idée suivante :

"Investir dans un service RH est un levier puissant pour améliorer les parcours de carrière et la réussite globale de l'entreprise. Un personnel épanoui, motivé et soutenu est, après tout, la clé d'une organisation prospère et durable".



Nous avons également pris le temps de consulter certains d'entre vous et voici les propositions que nous avons formulées lors du comité de suivi sur la mobilité à la BDT qui s'est tenu le 10 décembre dernier :

- ► Maintenir la résidence administrative, pour les profils seniors postulant à des postes situés en dehors de la Direction Régionale avec la possibilité d'accéder à un bureau dans la DR de rattachement et tout en travaillant pour un autre service situé dans une autre région.
- ► Mettre à disposition des dortoirs ou studios sur Austerlitz/Campus ou prendre des nuitées à l'année auprès de notre partenaire les Citadines et destinées au personnel DR.
- Proposer plus d'espace de coworking.
- ► Apporter une réponse constructive écrite dès lors qu'un collaborateur est confronté à un refus lors d'une candidature.
- ► Donner des moyens supplémentaires aux équipes RH pour accompagner au mieux les collaborateurs dans leur progression de carrière et en démarche de mobilité.
- ▶ Identifier et accompagner le projet professionnel de chaque collaborateur en lien avec la GPEC.
- ► Encourager la constitution de viviers et de plans de relève en fonction des profils de poste.
- ► Accompagner au mieux le dispositif de reconversion de carrière du personnel.
- ► Augmenter les montants des primes mobilités géographiques en lien avec l'augmentation des coûts de déménagement et l'inflation.

FSSSCT DR du 29 Novembre 2024



Le dernier **FSSSCT** s'est tenu le 29 novembre dernier en présence de Mesdames **Gisèle ROSSAT-MIGNOD** et **Anne GUILLAUMAT-TAILLIET**. Nous vous enverrons le **PV** dès que la direction nous le mettra à disposition.

Cependant, nous tenons à vous informer d'un **point important** : **Tickets Restos Dématérialisés** : Bonne Nouvelle ! La **DRH** a lancé un appel d'offres pour les **tickets restaurants dématérialisés**, avec une mise en route prévue au **second trimestre 2025**.



La **CFE-CGC** a saisi cette opportunité pour demander une **augmentation du montant de la prise en charge**, en tenant compte des mesures prises par la direction pour **maîtriser les coûts de la restauration** sur les sites Bordelais, Angevin et Parisien.



En effet, lors du dernier tchat, Eric Lombard a indiqué que la CDC avait absorbé la hausse des coûts de la restauration collective. Étant donné que le personnel de la DR n'est pas concerné par la restauration collective, la CFE-CGC demande que le montant des tickets restaurants soit revu à la hausse.

COMITE DE SUIVI MOBILITE BDT DU 10 DECEMBRE 2024

Voici les prises de parole de la CFE-CGC lors de cette réunion :

Dispositifs d'accompagnement à la mobilité :

La **CFE-CGC** demande une **hausse des indemnités mobilités** au regard de la hausse de l'inflation, notamment sur la prise en charge des **déménagements** et la **prime territoriale**.

Nous demandons également que la CDC mette à disposition du personnel, apprentis compris, un vivier de logements proche d'Austerlitz/Campus, afin de faciliter la mobilité du personnel de province vers l'île de France.

La CFE-CGC réitère aussi la demande de disposer d'un service logement efficace et qui puisse nouer des conventions avec certains de nos bailleurs.

Enfin, il nous semble discriminant que le personnel « lle de France » ne puisse pas bénéficier de la prime territoriale, alors même que les autres entités y ont droit.



Analyse des mobilités DBDT :

Mai 2024

Pourquoi y a-t-il **103 recrutements externes** ? Avons-nous **épuisé** le recrutement interne ? En **2023** c'est **68**% de recrutements externes et **57**% en **2024**, c'est énorme !!! Trop d'arrivées extérieures **sclérosent les** parcours internes !!!

La **CFE-CGC** préconise d'associer le recrutement interne avec le **catalogue de formation** et de disposer enfin d'une **politique GPEC active** au sein de la **CDC**.

- ♦ Est-ce que l'on a un **recensement** des projets de carrière du personnel ?
- ♦ Est-ce qu'on pourrait avoir un système qui permet d'identifier les projets de carrière du personnel, avec les formations à faire qui vont bien en parallèle des besoins actuels ou futurs des services ?
- ♦ Pourrait-on avoir également une anticipation des départs à la retraite ?



Concernant le sujet de l'Entretien d'Objectifs et Performance (EOP) :

La CFE-CGC vous a transmis un <u>« Essentiel »</u> pour préparer votre EOP.

Nous vous encourageons à le consulter et à préparer votre entretien dès à présent. Nous vous invitons à mettre en avant votre contribution aux résultats obtenus par la CDC cette année dans le domaine du prêt (26 milliards de prêt en 2024, contre 16 en 2023), dans un contexte de diminution continue des effectifs, notamment avec le départ des CDP (consulter notre rapport SECAFI).





La CFE-CGC est votre porte-parole.

N'hésitez pas à nous contacter!



Saadia IMALOUAN,

Votre voix en DR!

06.32.96.35.09

dr.cfecgc@caissedesdepots.fr



